

financial needs but that the Secretary-General's questionnaire, described in document E/457, had been answered by only a few countries. He therefore suggested that the Council simply agree to take note of the document.

Decision: *The President's proposal was adopted.*

18. Report of the Secretary-General in the reconstruction of Ethiopia and other devastated areas not included in the report of the Temporary Sub-Commission on Economic Reconstruction of Devastated Areas (documents E/450, E/450/Add. 1, E/450/Add. 2)

The PRESIDENT referred to the objection raised in the course of the Council's discussion of the agenda, that the Secretary-General's report presented no substantive problem for decision. He suggested that the Council should merely take note of the document.

Decision: *The President's proposal was adopted.*

19. Report of the Fiscal Commission (documents E/440, E/440/Add.1)¹ and E/AC. 6/W. 3/Rev.1)²

Decision: *The Secretariat draft resolution on the report of the first session of the Fiscal Commission was adopted.*

The meeting rose at 4.45 p.m.

NINETY-FOURTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 27 July 1947, at 11 a.m.*

Acting President: Mr. Jan PAPANEK
(Czechoslovakia).

20. Discussion of the Report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press (documents E/441, E/441/Add. 1³ and E/448)⁴

Mr. CHANG (China), in the absence of the Rapporteur of the Sub-Commission, presented the Sub-Commission's report to the Council and

¹ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fifth Session, Supplement No. 2.

² See *Resolutions adopted by the Economic and Social Council* during its Fifth Session, resolution 67 (V).

³ See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fifth Session, Supplement No. 5.

⁴ See Annex 6.

sur les besoins financiers. Mais seuls quelques pays ont répondu au questionnaire du Secrétaire général, décrit au document E/457. Il propose donc que le Conseil décide simplement de prendre note du document.

Décision: *La proposition du Président est adoptée.*

18. Rapport du Secrétaire général sur la reconstruction de l'Ethiopie et des autres régions dévastées non comprises dans le rapport de la Sous-Commission temporaire pour la reconstruction économique des régions dévastées (documents E/450, E/450/Add. 1 et E 450/Add. 2)

Le PRÉSIDENT rappelle l'objection soulevée au cours de la discussion de l'ordre du jour au sein du Conseil: le rapport du Secrétaire général ne présente aucun problème de fond exigeant une décision. Il propose que le Conseil se contente de prendre note du document.

Décision: *La proposition du Président est adoptée.*

19. Rapport de la Commission fiscale (documents E/440, E/440/Add. 1¹ et E/AC. 6/W.3/Rev. 1²)

Decision: *Le projet de résolution préparé par le Secrétariat sur le rapport de la première session de la Commission fiscale est adopté.*

La séance est levée à 16 h. 45.

QUATRE-VINGT-QUATORZIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 27 juillet 1947, à 11 heures.*

Président par intérim: M. Jan PAPANEK
(Tchécoslovaquie).

20. Discussion sur le rapport de la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse (documents E/441, E/441/Add. 1³ et E/448⁴)

M. CHANG (Chine), en lieu et place du Rapporteur de la Sous-Commission, absent, présente le rapport de la Sous-Commission au

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, deuxième année, cinquième session, supplément No 2.

² Voir les *Résolutions adoptées par le Conseil économique et social* pendant sa cinquième session, résolution 67 (V).

³ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, deuxième année, cinquième session, supplément No 5.

⁴ Voir l'annexe 6.

referred to General Assembly resolution 59 (I) recommending the convening of a United Nations Conference on Freedom of Information. He said that the Sub-Commission had devoted itself mainly to formulating recommendations for the organization of the Conference on Freedom of Information, and had had temporarily to postpone defining the rights, obligations and practices inherent in the concept of freedom of information.

The Sub-Commission had decided to recommend the Council to ask the General Assembly to amend its resolution so that the United Nations Conference on Freedom of Information could be held in March or April, 1948. It recommended that the Conference be held in Europe, at Prague, Geneva or Paris. The Sub-Commission was also anxious that the Conference should be attended by non-member States who would have full rights to take part in the discussion and to vote. The Sub-Commission likewise asked that certain specialized agencies, intergovernmental organizations, and non-governmental organizations should be invited to participate in the preparations for the Conference, and to attend it.

The Sub-Commission had laid down the procedure and indicated the principal commissions of the Conference, and had decided that the Secretary-General should ask the Governments of States participating in the Conference to supply data concerning freedom of information; this might be done jointly with UNESCO.

Finally, Mr. Chang stressed the seriousness of the shortage of newsprint, and emphasized the Sub-Commission's desire to collaborate with the International Telecommunications Union.

Mr. MARTIN (Canada) said his Government attached great importance to the questions of freedom of information and of the Press and thanked the Sub-Commission for its report to the Economic and Social Council, which he considered a most useful working document. He reminded his colleagues that freedom of the Press was one of the foundations of a democratic society, and was essential to the development of peace and culture.

Article 1 of the Charter stated that one of the purposes of the United Nations was: "to take effective collective measures for the prevention and removal of threats to the peace", and in the field of freedom of information the United Nations could make a valuable contribution to the organization of such a peace. Citing the technique adopted by totalitarian regimes in

Conseil et rappelle la résolution 59 (I) de l'Assemblée générale recommandant la convocation de la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information. Il déclare que la Sous-Commission s'est surtout préoccupée de faire des recommandations concernant l'organisation de la Conférence sur la liberté d'information. Par contre, elle a dû remettre temporairement la question de la définition des droits, des obligations et des pratiques contenues dans la notion de liberté de l'information.

La Sous-Commission a décidé de recommander au Conseil d'inviter l'Assemblée générale à modifier sa résolution de manière que la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information puisse se tenir en mars ou avril 1948. Elle recommande que la Conférence ait lieu en Europe, à Prague, Genève ou Paris. En outre, elle désirerait voir les Etats non membres des Nations Unies prendre part à la Conférence avec le droit de participer sans réserve aux débats et aux votes. La Sous-Commission demande également que soient invitées à prendre part aux préparatifs de la Conférence et à assister à celle-ci, certaines institutions spécialisées, organisations intergouvernementales et organisations non gouvernementales.

La Sous-Commission a prévu la procédure et indiqué quelles seraient les principales commissions de cette Conférence et a décidé de faire adresser aux Gouvernements des Etats participant à la Conférence, par l'intermédiaire du Secrétaire général, une demande de renseignements concernant la liberté de l'information; cette consultation pourrait être entreprise avec l'UNESCO.

Enfin, M. Chang insiste sur la gravité de la pénurie de papier-journal et souligne l'intérêt que la Sous-Commission porte à la collaboration avec l'Union internationale des télécommunications.

M. MARTIN (Canada) tient à souligner tout l'intérêt que porte son Gouvernement aux questions de liberté de l'information et de la presse et il remercie la Sous-Commission de son rapport au Conseil économique et social, rapport qui lui apparaît comme un document de travail très utile. Il rappelle que la liberté de la presse est un des fondements du régime démocratique et que cette liberté est essentielle au développement de la paix et de la culture.

La Charte, dans son Article 1, déclare que l'un des buts des Nations Unies est de "prendre des mesures collectives efficaces en vue de prévenir et d'écartier les menaces à la paix" et les Nations Unies peuvent, dans le domaine de la liberté de l'information, apporter une précieuse contribution à l'organisation de cette paix. Rappelant la technique des régimes totalitaires en matière

regard to information, he declared that in a democratic country the press should be able to supply all the news and express all the views without any kind of censorship for the enlightenment of all the population. He congratulated Mr. López, representative of the Philippines, who had said that the mission of the Press was to "tell the truth without prejudice, and to spread knowledge without malicious intent".

The Canadian delegation wanted to see removed the barriers to the dissemination of information that existed both between countries and within countries. Mr. Martin observed that in Chapter III, Section 2 of the report, where the Sub-Commission defined information for the purposes of the Conference,¹ no mention was made of books as a means of informing the public on facts and current events and the opinions expressed thereon.

The representative of Canada approved the Sub-Commission's suggestions about relations with the International Telecommunications Union, and the proposal to hold the Conference in the spring of 1948.

Mr. BORIS (France), having stressed the connexion between the problem of freedom of information and that of safeguarding peace, deplored the failure of the Sub-Commission to define, as it had been asked to do by the General Assembly, the rights, obligations and practices inherent in the concept of freedom of information.

Speaking of the agenda for the coming Conference, Mr. Boris was in favour of a second session of the Sub-Commission but felt that it would be premature to speak of a third. He drew the Council's attention to the necessity of distinguishing between the rights of press correspondents working in their own countries and those of foreign correspondents. He also stressed the existing disproportion between the material means of information available to different countries. He mentioned the exchange problem facing press correspondents from weak-currency countries. On this subject, he said that France favoured the creation of an international information agency, and had envisaged giving such an agency the powers of a "clearing house", thus enabling the salaries of foreign correspondents from the different countries to be put on an equal footing. Mr. Boris also felt that this agency should have its powers very clearly defined and should confine itself for the present to the task of helping and supervising the prevention of the spread of false reports.

d'information, il déclare qu'une presse, dans un pays démocratique, doit pouvoir donner toutes les nouvelles, exprimer toutes les opinions, sans censure aucune, de façon que chaque citoyen soit éclairé. Il félicite M. López, représentant des Philippines, d'avoir déclaré que la mission de la presse était de "dire la vérité sans idées préconçues et répandre des informations sans arrière-pensée malveillante".

La délégation du Canada désire voir supprimer les barrières qui s'opposent à la diffusion des informations, tant entre les différents pays qu'à l'intérieur même des pays. M. Martin note qu'à la section 2 du chapitre III du rapport, dans laquelle la Sous-Commission a défini l'information, du point de vue de la Conférence¹, elle n'a pas mentionné le livre comme moyen de porter à la connaissance du public des faits et des événements d'actualité en même temps que des opinions sur ces faits et ces événements.

Le représentant du Canada approuve les suggestions de la Sous-Commission concernant ses rapports avec l'Union internationale des télécommunications ainsi que la proposition tendant à réunir la Conférence au printemps de 1948.

M. BORIS (France), après avoir souligné le rapport entre le problème de la liberté de l'information et celui de la sauvegarde de la paix, déclare qu'il regrette que la Sous-Commission n'ait pu donner une définition des droits, des obligations et des pratiques contenues dans la notion de liberté d'information, ainsi que le lui avait demandé l'Assemblée générale.

Parlant de l'ordre du jour de la prochaine Conférence, M. Boris se prononce en faveur d'une deuxième session de la Sous-Commission mais estime qu'il est prématûr de parler d'une troisième. Il attire l'attention du Conseil sur la nécessité d'établir une distinction entre les droits des correspondants de presse travaillant dans leur propre pays et ceux des correspondants étrangers. Il souligne par ailleurs la disproportion qui existe aujourd'hui entre les moyens matériels d'information dont disposent les différents pays. Il rappelle le problème de change qui se pose aux correspondants de presse venant des pays à monnaie faible. A ce sujet, il indique que la France, qui est en faveur de la création d'un organisme international de l'information, avait envisagé de lui faire attribuer les fonctions d'un office de *clearing* permettant d'égaliser les traitements des correspondants étrangers des différents pays. M. Boris estime par ailleurs que cet organisme devrait voir ses attributions très nettement délimitées et se borner pour le moment à une tâche d'assistance et de surveillance pour empêcher la diffusion de fausses nouvelles.

¹ See Supplement No. 5, page 9.

¹ Voir le supplément No 5, page 9.

He stressed the problem of newsprint shortage, which seriously threatened freedom of expression in certain countries. Moreover, he suggested that Geneva be selected as the site of the Conference. He also stressed the advisability of securing the attendance of a large number of non-member States. He finally drew the Council's attention to the resolution passed by the International Organization of Journalists, which contained some very interesting suggestions, including one calling for an investigation of monopolies likely to limit freedom of information (document E/448).

Mr. RADIMSKY (Czechoslovakia) said that his Government had very carefully studied the report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press. His country has always fought for freedom of the Press and attached the greatest importance to it. After deplored the Sub-Committee's failure to define the concept of freedom of information and of the Press, he expressed the hope that the Sub-Commission would study this point during the coming session. Mr. Radimsky reserved the right to make further observations on the organization of the Conference.

Speaking of the Conference agenda, he stressed the importance of the creation of an international agency. It was also his view that no one was free to disseminate false views and that the United Nations should not protect such freedom. He concluded by saying that it would be desirable to add an article to section 2 of Chapter III of the Sub-Commission's report¹ specifying why freedom of information and of the Press should be guaranteed.

Mr. THORP (United States of America) proposed to deal with four specific points. First, the exact date of the Conference should be fixed. Second, the place of the Conference should be decided on. The United States delegation approved the Sub-Commission's suggestion that the Conference be held somewhere in Europe, and believed it would be a good idea to hold it at Geneva. Third, it should be decided which non-member States would be invited to the Conference. Mr. Thorp suggested that the twelve States which had been invited to the World Health Conference should also be invited to the United Nations Conference on Freedom of Information. Fourth, Mr. Thorp said he would like to discuss, in committee, Chapter III, section 2, paragraph 4 (a) of the report,² as it might, he felt, engender confusion.

Il souligne également le problème posé par la pénurie de papier-journal qui risque de menacer gravement la liberté d'expression dans certains pays. Par ailleurs, le représentant de la France suggère que la Conférence ait lieu à Genève. Il insiste également sur l'utilité d'une large participation des Etats non membres des Nations Unies. Il attire enfin l'attention du Conseil sur la résolution de l'Organisation internationale des journalistes qui contient des suggestions extrêmement intéressantes, entre autres celle qui demande que l'on procède à une enquête sur les monopoles qui risquent de limiter la liberté de l'information (document E/448).

M. RADIMSKY (Tchécoslovaquie) déclare que son Gouvernement a étudié le rapport de la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse avec le plus grand soin. Il indique que son pays a toujours lutté pour la liberté de la presse et y attache la plus grande importance. Après avoir regretté que la notion de liberté de l'information et de la presse n'ait pas été définie par la Sous-Commission, il exprime l'espoir que la Sous Commission l'étudiera lors de sa prochaine session. M. Radimsky se réserve le droit de faire quelques observations ultérieures sur l'organisation de la Conférence.

Parlant de l'ordre du jour de la Conférence, il précise l'importance de la création d'un organisme international. Il indique également que, selon lui, on n'est pas libre de diffuser de fausses nouvelles et qu'il n'appartient pas aux Nations Unies de protéger une telle liberté. Il conclut en disant qu'il serait souhaitable d'ajouter un article à la section 2 du chapitre III du rapport de la Sous-Commission¹, précisant dans quel but la liberté de l'information et de la presse devrait être assurée.

M. THORP (Etats-Unis d'Amérique) désire examiner en particulier quatre points. Premièrement, il s'agit de déterminer la date de la Conférence d'une façon précise. Deuxièmement, il s'agit d'en fixer le lieu. La délégation des Etats-Unis approuve la proposition de la Sous-Commission tendant à réunir la Conférence quelque part en Europe. Elle estime qu'il serait sage de la tenir à Genève. Troisièmement, il s'agit de déterminer quels seront les Etats non membres des Nations Unies qui seront invités à la Conférence. M. Thorp suggère que les douze Etats qui avaient été invités à la Conférence mondiale de la santé soient invités également à la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information. Quatrièmement, M. Thorp indique qu'il voudrait discuter en comité le paragraphe 4(a) de la section 2 du chapitre III du rapport², car il estime qu'il prête à confusion.

¹ Supplement No. 5, pages 9 to 13.

² *Ibid.*, page 10.

¹ Voir le supplément No 5, pages 9 à 13.

² *Ibid.*, page 10.

With regard to the question of books raised by the Canadian delegation, the United States delegation felt it inadvisable to add to the number of problems which the Conference would have to settle. Economic questions about copyrights, quotas and foreign exchange should not be introduced. There were practical reasons why the question of books should not be discussed by the Conference. Mr. Thorp proposed that these four specific points should be settled and that the question of amendments to the agenda be discussed later in the Committee of the whole.

Mr. MOE (Norway) said that the first essential was to organize the Conference properly. The Council should approve the agenda prepared by the Sub-Commission, but he thought more stress should have been laid on the concept of the responsibility of the Press. In this work the Sub-Commission should collaborate as far as possible with the International Organization of Journalists. Mr. Moe had no objection to the Conference being held at Geneva, and thought that the participation of non-member States was essential to its success, but felt that there were too many non-governmental organizations included. He proposed to submit a draft resolution to replace the Sub-Commission's resolution on the shortage of newsprint.

The PRESIDENT asked the Council to decide first of all on the date and place of the Conference, and on the participation of the non-member States which had been invited to the International Health Conference (except Afghanistan, Iceland and Sweden, which were now Members of the United Nations).

Mr. CHANG (China) approved the report in general. In his opinion, however, the exact date of the Conference should be discussed later, when the dates of all the 1947 and 1948 meetings included on the Council's agenda were being examined. He agreed that the Conference should be held in Europe and, more specifically, at Geneva, but this should be considered as an exception.

Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) felt that, logically, the Council should decide about the date and place of the Conference, and the participation of non-member States only after the close of the general discussion to be held in the afternoon.

Il indique, par ailleurs, que, en ce qui concerne la question des livres soulevée par la délégation canadienne, la délégation des Etats-Unis estime qu'il ne faudrait pas ajouter au nombre des problèmes que la Conférence aura à résoudre. On ne devrait pas introduire les questions économiques de *copyrights*, de contingentements et de change. C'est pour des raisons d'ordre pratique que la question des livres ne devrait pas être examinée lors de la Conférence. M. Thorp propose de prendre des décisions sur les quatre points particuliers qu'il vient de soulever et de renvoyer la discussion sur les modifications de l'ordre du jour au Conseil siégeant en comité.

M. MOE (Norvège) déclare que tout d'abord, il est indispensable de préparer convenablement la Conférence. Il estime que le Conseil devrait approuver l'ordre du jour préparé par la Sous-Commission mais que la notion de responsabilité de la presse aurait dû être soulignée davantage. Dans ce travail, la Sous-Commission devrait collaborer le plus possible avec l'Organisation internationale des journalistes. M. Moe déclare qu'il n'a aucune objection à ce que la Conférence se tienne à Genève. Il indique également que la participation des Etats non membres des Nations Unies est indispensable au succès de la Conférence, mais que les organisations non gouvernementales figurent en trop grand nombre. M. Moe désire soumettre un projet de résolution remplaçant celle de la Sous-Commission sur la pénurie de papier-journal.

Le PRÉSIDENT demande au Conseil de se prononcer sur la date et le lieu de la Conférence et sur la participation des Etats non membres qui avaient été invités à la Conférence mondiale de la santé (à l'exclusion de l'Afghanistan, de l'Islande et de la Suède qui sont maintenant Membres des Nations Unies).

M. CHANG (Chine) appuie le rapport dans son ensemble. Il estime cependant que la date exacte de la Conférence devra être discutée lors de l'examen des dates de toutes les réunions de 1947 et de 1948, point qui figure plus loin à l'ordre du jour du Conseil. Il est d'accord pour que la Conférence ait lieu en Europe et plus particulièrement à Genève, mais ceci à titre exceptionnel.

M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) estime que, logiquement, le Conseil ne devrait se prononcer sur les questions de date et de lieu de la Conférence, de même que sur celle de la participation des Etats non membres des Nations Unies, qu'après la fin de la discussion générale qui aura lieu dans l'après-midi.

Mr. SANTA CRUZ (Chile) seconded Mr. Morozov's motion, which was adopted.

The meeting rose at 1.30 p.m.

NINETY-FIFTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Friday, 25 July 1947, at 3 p.m.*

Acting President: Mr. Jan PAPANEK
(Czechoslovakia).

21. Continuation of the discussion of the report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press

Mr. AHMAD (India) praised the work of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press, stating that the tasks of examining the concept of freedom of the Press and of preparing the agenda for a United Nations Conference on Freedom of Information were not light. He recognized that the first of those tasks had not been completed, but approved of the proposals for the organization of a world conference, in which India would be glad to participate.

The Government of India stood for the fullest and widest possible freedom of information, subject only to such governmental control as was necessary for reasons of national security, decency, public law and order, and it subscribed wholeheartedly to the concept of freedom of information as defined in General Assembly resolution 59 (I). That right should not be a mere statement of principle but should be made effective through a bill of rights guaranteed by all Member Governments, and the creation of machinery capable of securing its implementation.

With regard to the report of the Sub-Commission on Freedom of Information and of the Press, Mr. Ahmad objected that item 5 of the proposed draft agenda¹ did not lay enough emphasis on the responsibilities, duties and obligations of the Press and other media of information. In this item 5, under paragraphs (c) (iv) and (c) (v)², containing a statement relating to the obligations and responsibilities of the Press, and other media of information, no mention was made of the measures which could be taken by Governments if these requirements were not met.

Mr. Ahmad also criticized paragraph 4 (c) of the provisional draft agenda,¹ relating to non-

M. SANTA CRUZ (Chili) appuie la proposition de M. Morozov, qui est adoptée.

La séance est levée à 13 h. 30

QUATRE-VINGT-QUINZIEME SEANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le vendredi 25 juillet 1947, à 15 heures.*

Président par intérim: M. Jan PAPANEK
(Tchécoslovaquie).

21. Suite de la discussion sur le rapport de la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse

M. AHMAD (Inde) fait l'éloge du travail accompli par la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse, notant que l'étude du concept de liberté de la presse et la préparation de l'ordre du jour de la Conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information, ne sont pas des tâches aisées. Il constate que la première de ces tâches n'a pas été achevée, mais il donne son adhésion aux propositions visant à l'organisation d'une conférence mondiale à laquelle l'Inde serait heureuse de prendre part.

Le Gouvernement de l'Inde est partisan de la liberté d'information la plus complète et la plus large possible, d'une liberté qui ne soit soumise à un contrôle gouvernemental que dans la mesure où la sécurité nationale, la morale, le droit et l'ordre public l'exigent; il approuve chaleureusement la définition de la liberté de l'information que donne la résolution 59(I) de l'Assemblée générale. Ce droit ne doit pas seulement faire l'objet d'une déclaration de principe; il faut qu'une déclaration des droits de l'homme garantie par tous les Gouvernements Membres, et l'institution d'un système capable d'assurer l'application de cette déclaration, en fassent une réalité.

M. Ahmad fait quelques critiques sur le rapport de la Sous-Commission de la liberté de l'information et de la presse. Le point 5 du projet d'ordre du jour¹ ne met pas suffisamment en lumière les responsabilités, les devoirs et les obligations de la presse et des autres moyens d'information. Les paragraphes c) iv) et c) v)², qui ont trait aux obligations et responsabilités de la presse et des autres moyens d'information, ne prévoient pas que les Gouvernements puissent prendre des mesures dans les cas où les conditions exigées ne sont pas remplies.

M. Ahmad fait également la critique du paragraphe 4 c) du projet d'ordre du jour

¹ See Supplement No. 5, page 11.

² *Ibid.*, page 13.

¹ Voir le supplément No 5, page 11.

² *Ibid.*, page 13.